



MONDE

PROCHE-ORIENT

**Marianne**

MENU



S'ABONNER

Manifestation du TLP au Pakistan.
AFP

Article abonné

Terrain explosif

M Pakistan : les dessous de la haine anti France

Par Pierre Coudurier

Publié le 14/04/2021 à 15:49



Depuis l'automne, des milliers de musulmans pakistanais harangés par le TLP, un parti islamiste radical, protestent violemment contre les caricatures de Mahomet publiées par Charlie Hebdo. Ce parti a récemment appelé à l'expulsion de l'ambassadeur français Marc Baréty. Jusqu'ou cette haine peut-elle aller ? Que peut faire le gouvernement face à ce genre de radicalisation ? Explications.

a ce genre radicalisation ? Explications.

Au « *pays des purs* », les affrontements entre la police et les manifestants se multiplient. Lundi 12 avril, Lahore, la deuxième ville du Pakistan, s'est embrasée après l'arrestation et l'incarcération de Saad Hussain Rizvi, chef du TLP, parti islamique radical, qui avait appelé à l'expulsion de l'ambassadeur français Marc Baréty. En cette veille de Ramadan, des milliers d'hommes, s'en sont pris aux forces de l'ordre. Depuis, les troubles continuent dans plusieurs grandes villes comme Karachi, Peshawar ou Rawalpindi, tandis qu'au moins quatre personnes, dont deux policiers, sont mortes, selon des sources locales.

Ce mouvement de haine antifrançais remonte à la fin octobre, après l'assassinat de Samuel Paty, lorsqu'Emmanuel Macron a défendu le droit de publier des caricatures de Mahomet. Les prédicateurs véhéments du TLP (Tehrik-i-Labaik) avaient alors lancé **un boycott des produits français, et des manifestations d'ampleur** suivant le mot d'ordre lancé par l'autocrate turc Recep Tayyip Erdogan.

« *Au Pakistan, il y a quelque chose d'effrayant quand une foule en colère s'empare de la rue. L'islam y est très mobilisable* » relève Georges Lefevre, anthropologue et spécialiste du pays. Cet ancien diplomate ne le sait que trop bien, lui qui était dans la capitale en novembre 1979, lorsqu'une foule meurtrière a brûlé l'ambassade américaine, tuant quatre agents de sécurité sur son passage.

LE GOUVERNEMENT ESSAIE DE GAGNER DU TEMPS

Le 16 novembre 2020, le pouvoir politique d'Islamabad dirigé par Imran Khan - ancienne star de cricket aux airs de playboy - aurait finalement donné gain de cause aux extrémistes. Notamment, en leur assurant que « *le Parlement examinerait l'expulsion de l'ambassadeur de France dans un délai maximum de trois mois* », selon le journal Pakistanais **Dawn**. L'administration Khan aurait par ailleurs « *pris l'engagement de ne pas nommer de nouvel ambassadeur du Pakistan à Paris* » où le poste est vacant depuis le mois d'août. Toutefois cette version n'a jamais été confirmée officiellement par les autorités.

Trois jours après l'arrêt de ces premières protestations, le 19 novembre 2020, le chef du TLP Khadim Hussain Rizvi est mort d'une crise cardiaque à 54 ans. Son fils, Saad Hussain Rizvi, a repris le flambeau. Ce lundi il a été arrêté au titre de la loi antiterroriste, quelques heures après avoir appelé à une marche le 20 avril à Islamabad, pour demander l'expulsion de l'ambassadeur de France.

Selon Georges Lefeuvre, le Premier ministre, plus modéré que ses prédécesseurs, tente de ménager la chèvre et le chou. *« Il n'a rien de comparable avec le général Zia-ul-Haq, qui avait instauré une charia épouvantable, et qui s'était bien gardé de protéger l'ambassade américaine. Pour le moment il essaie de gagner du temps en ne provoquant ni crise diplomatique avec la France, ni sur le plan intérieur. »*

LE BLASPHEME, UNE ARME DE DESTRUCTION MASSIVE

Introduite en 1860 par le gouvernement colonial britannique, l'interdiction du blasphème visait à protéger toutes les religions de l'Empire des Indes. L'affront était alors passible de prison. Mais en 1986, sous la dictature du général Zia-ul-Haq, elle est devenue synonyme de peine de mort.

À chaque fois que des politiques ont essayé de la modifier ou de l'assouplir, ils s'y sont cassé les dents. Le dernier en date étant le gouverneur du Pendjab (région frontalière de l'Inde), Salman Taseer, qui a été assassiné en 2011 par son propre garde du corps. Ce dernier, opposé à sa position critique envers l'interdiction du blasphème, a par la suite été condamné à la peine capitale. Sur la route vers le tribunal, son cortège était couvert de pétales de rose en signe de gratitude. Une situation ubuesque qui témoigne bien du fanatisme d'une partie de la société pakistanaise.

En effet, dans le deuxième pays musulman du monde (après l'Indonésie), pour se débarrasser d'un voisin issu d'une minorité ou d'une personne trop encombrante, on peut l'accuser d'être un profanateur. En témoigne **l'affaire Asia Bibi**, du nom d'une jeune femme chrétienne accusée en 2010

d'avoir souillé l'eau d'un puits, pour avoir osé la boire, puis présumée coupable de blasphème. Finalement acquittée en appel par la Cour suprême du Pakistan, elle est désormais forcée de vivre à l'étranger car menacée de mort directement par le TLP.

« LANCER DES FATWAS, QUAND ÇA LEUR CHANTE »

Reconnu comme une voix indépendante de son pays, Taha Siddiqui, journaliste pakistanais et lauréat du prix Albert-Londres, défend l'idée que l'interdiction du blasphème est soutenue par l'armée à des fins politiques. *« Les militaires se sont servis du TLP et du blasphème pour manipuler les voies aux dernières élections. De plus, des officiers militaires donnent de l'argent et aident des brigades spéciales à lancer des fatwas, quand ça leur chante »* explique-t-il à Marianne depuis Paris, où il s'est réfugié après une tentative d'enlèvement en 2018.

Ardavan Amir-Aslani, avocat franco-iranien, auteur d'ouvrages sur le Pakistan, nuance toutefois le rôle des militaires dans ce mouvement antifrançais. *« Si l'armée est bien la seule institution professionnelle de ce pays, c'est elle qui a contribué à l'arrivée de Imran Khan au pouvoir. »* explique-t-il. *« Quant aux récents événements, il s'agit surtout d'une irruption du TLP pour revendiquer le monopole de l'extrémisme, car aujourd'hui l'islam est devenu le facteur identifiant du pays. »*

JUSQU'OUÀ IRA LA HAINE ?

Depuis sa création en 2017, le TLP s'apparente davantage à une secte qu'un parti traditionnel. En plus d'approuver les assassinats d'opposants à la loi sur le blasphème, il souhaite aussi étendre la charia dans le monde entier. Un programme inquiétant quand on sait que le Pakistan dispose d'un arsenal nucléaire.

« Il est un fait que l'ensemble des musulmans (la Oumma) du Pakistan et du reste du monde arabe ne comprend pas le concept de laïcité, et se sent heurté par les caricatures. Si le chef du TLP leur demande d'aller mettre le feu à un magasin Carrefour, ils le feront probablement. Mais il n'y a pas de haine populaire contre les Français » nuance toutefois l'anthropologue Georges Lefevre.

Si le TLP ne menace pas directement la France d'attentats ciblés, il crée

SI LE 11.9 ne menace pas directement la France d'attentats ciblés, il crée inéluctablement une sorte de « *djihadisme d'atmosphère* », selon le concept développé par l'auteur Gilles Kepel dans son livre *Le prophète et la pandémie*. La preuve en est, le 25 septembre 2020 à Paris : pensant s'en prendre à Charlie Hebdo, Zaheer Hassan Mahmoud avait grièvement blessé deux journalistes de la société de production Premières Lignes. Ce jeune pakistanais n'appartenant manifestement à aucun réseau terroriste, s'est décidé seul à passer à l'acte. Quant à son père, il n'a pas tari d'éloges à l'égard de son fils en affirmant qu'il avait « *fait du bon travail* ». Au cours de sa garde à vue, Zaheer Hassan Mahmoud avait déclaré aux enquêteurs avoir regardé quelques jours avant les faits, « *des vidéos en provenance du Pakistan* » sur la publication et la republication début septembre par Charlie Hebdo des caricatures de Mahomet.

Pour Ardavan Amir Aslani, il y a toutefois peu de chance pour que le mouvement se propage en dehors des frontières nationales. « *L'affaire n'a pas fait ricochet en Europe et il n'y a pas assez d'échos pour que ce sentiment antifrançais prospère* »

A LIRE AUSSI : Asia Bibi : le Pakistan, une puissance nucléaire aux mains des obscurantistes



Par Pierre Coudurier

RÉAGIR

PLUS DE MONDE

Jeux olympiques

Yakuzas, "drapeau de la haine", sexisme : 9 polémiques qui ont entaché les JO de Tokyo

Vincent Geny le 14/04/2021



Compte rendu

Procès de Bouake : l'omerta jusqu'au bout

Michel Galy le 13/04/2021



Vrai-faux tsunami

Covid-19 : le nombre de cas à la hausse en Inde, une explosion en trompe-l'œil

Guillaume Delacroix le 13/04/2021



Escalade

Sabotage d'un site nucléaire : entre Israël et l'Iran, une « guerre de l'ombre » toujours plus dure

Julien Lacorie le 13/04/2021



Droit international

La France expulse un Tchétchène dans des conditions troubles

Anne Dastakian le 13/04/2021



Monde

Terrasses, pintes et fish and chips : après le confinement, Londres revient à la vie

Tristan de Bourbon le 13/04/2021



DÉCOUVREZ LE NUMÉRO
DE LA SEMAINE

DE LA SEMAINE

N°1256 - DU 9 AU 15 AVRIL 2021



ACHETER AU NUMÉRO

LES ARTICLES LES PLUS LUS

1. **À un an de la présidentielle, la déroute annoncée de la gauche**
2. **« L'immigration permet de réduire les dépenses publiques des États »**
3. **Variant brésilien : "Il faut envisager un scénario catastrophe"**
4. **Vaccin Johnson & Johnson : "Il faut éviter les erreurs de communication d'AstraZeneca"**
5. **Jacques Sapir : « La contribution de l'immigration au budget est de plus en plus négative »**

COMMENTAIRES

“ LE GOÛT DE LA VÉRITÉ N’EMPÊCHE PAS DE PRENDRE PARTI ”
ALBERT CAMUS

NEWSLETTER

Mon e-mail	OK
------------	----

*Mentions informatiques et liberté en bas de page

ABONNEMENT

DÉCOUVRIR NOS OFFRES D'ABONNEMENT PAPIER + NUMÉRIQUE
--

SOUTENIR MARIANNE

FAIRE UN DON

POLITIQUE



SOCIÉTÉ



ÉCONOMIE



MONDE



AGORA



CULTURE



ART DE VIVRE



ARCHIVES



LE MAGAZINE



S'abonner

Acheter au numéro

NOS RÉSEAUX SOCIAUX

[Facebook](#)[Twitter](#)[Foire aux questions](#)[Mentions légales](#)[Données personnelles et cookies](#)[Gérer mes cookies](#)[CGU et CGV](#)[Formulaire de rétractation](#)[Postuler à un stage](#)[Flux RSS](#)

Votre e-mail est destiné à Marianne SA et les sociétés du groupe CMI France (sauf opposition de votre part) pour les finalités suivantes (i) inscription à la Newsletter Marianne.net et selon les consentements que vous allez nous donner (ii) proposition de messages et contenus adaptés à votre profil (iii) réception des bons plans et offres commerciales des partenaires de Marianne.net. En application de la réglementation, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition et la possibilité de définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Pour exercer vos droits, contacter CMI Digital à l'adresse contact@marianne.net en justifiant de votre identité. Pour toute information complémentaire, consulter notre [Charte Données Personnelles et Cookies](#).